

Rente 1674 - 62

Comparurent en leurs personnes Pierre CARDON, laboureur, demt à Merck-St-Liévin, et Catherine BRICHE, sa femme, de lui agréablement autorisée, ainsi qu'elle a assuré, et reconnurent pour leur profit à présent mieux ... et moyennant la somme de 360 florins ... selon les placards de Sa Majesté Catholique qu'ils ont reçu et dont ils se tiennent contents de Pierre SOUDAN, rentier en cette ville, et Damlle Adrienne SIMON, sa femme, les quittant de ce et tous autres qu'il appartient avoir et ont à ces causes les dits comparants et avec eux Anthoine CARDON, fils du dit Pierre, aussi laboureur, demt au dit St-Liévin, et Robert DU FUMIER, beau-fils du dit Pierre CARDON, demt au dit lieu, pareillement ici présents et caution répondant en *principaux* obligés l'un pour l'autre et chacun d'entre eux seul pour le tout sans division ni discussion, renonçant aux bénéfices ... mesure pour la dite Catherine BRICHE aux droits du senat consulte (...) nihil à elle exprimée, vendu, créé et constitué et, par ces présentes, vendent, créent et constituent sur eux et leurs biens pour et au profit de Pierre SOUDAN et sa femme pour en jouir par le survivant d'iceux le tout ... pour après le trépas du dit dernier mourant retourner à leurs héritiers par égale portion (...)

au dit St-Omer par les dits notaires royaux soussignés avec les dits comparants le 29/01/1674

Relevé par Bernard CHOVAUX

25/07/2010

<http://bchovaux.fr/>